

Mémoire des grands modèles politiques : du libéralisme au néolibéralisme

Présentation du cours

De quoi le néo-libéralisme est-il le nom ? Si la littérature sur le néo-libéralisme est abondante, cette question reste pourtant le plus souvent laissée dans l'ombre. Ce cours se propose donc de donner aux étudiants de L3 un certain nombre de repères et de connaissances de base afin de pouvoir mieux identifier cet objet politique et d'en comprendre les enjeux contemporains. Véritable signifiant flottant investi de significations hétérogènes, le néo-libéralisme est au pire un label, au mieux une notion, mais son concept reste encore très largement à définir. Une telle entreprise implique en l'occurrence de se confronter à deux problèmes qui seront au cœur de cet enseignement : quels sont les liens entre libéralisme classique et néo-libéralisme et comment cette idéologie s'est diffusée au point de devenir un fait constitutif de nos sociétés contemporaines ? Le plan du cours sera structuré autour de la réponse à ces deux problèmes successifs. La première partie sera ainsi consacrée à la généalogie des idées libérales, du libéralisme « classique » au néo-libéralisme, tandis que la seconde partie portera sur le passage du néo-libéralisme du statut de théorie à celui de fait socio-politique.

Dans une première partie, le cours abordera la question de la continuité/discontinuité des liens entre le libéralisme dit « classique », autour de penseurs comme Locke, Montesquieu ou Smith, et le néo-libéralisme, incarné par les figures de Friedrich von Hayek ou encore Milton Friedmann. Le préfixe *néo* suggère une filiation que l'analyse comparative des deux pensées politiques oblige en effet à déconstruire et à mettre à distance. Toutefois, le néo-libéralisme ne se réduit pas à une philosophie politique ou à une théorie économique élaborée par des universitaires et qui serait repris comme discours de légitimation par certains responsables politiques. Il s'est *réalisé*, au sens où la stratégie de diffusion des idées néo-libérales a été une réussite au point d'en transformer la nature : de théorie, il ainsi est devenu idéologie, puis gouvernementalité pour acquérir enfin le statut de *fait socio-politique*. La seconde partie de ce cours sera donc consacrée à l'étude des processus concrets par lesquels ces transformations ont pu s'opérer.

PLAN DU COURS

PARTIE I : D'UN LIBÉRALISME À L'AUTRE

I) Cadrage définitionnel et historique du libéralisme

- A) Le libéralisme, ce signifiant flottant
 - 1) Les quatre libéralismes : politique, économique, culturel et épistémologique
 - 2) Des significations divergentes d'un pays à l'autre
 - 3) Libéralisme = capitalisme ?
- B) De l'histoire du libéralisme
 - 1) Origines et émergence du libéralisme
 - 2) La diversification de la pensée libérale

II) Le néo-libéralisme, une rupture vis-à-vis du libéralisme classique

- A) La filiation-rupture avec le libéralisme classique
 - 1) L'erreur des libéraux classiques
 - 2) Libéralisme originel et libéralisme tardif
- B) Le néo-libéralisme, un nouvel étatisme ?
 - 1) Une politique de la concurrence
 - 2) Le monétarisme
- 3) La politique sociale néo-libérale

PARTIE II : LE NÉO-LIBÉRALISME COMME FAIT SOCIAL ET POLITIQUE

III) Le néo-libéralisme, de l'idéologie à la gouvernementalité

- A) Le néo-libéralisme comme idéologie. Hégémonie et fausse conscience
 - 1) La domination comme consentement et illusion
 - 2) La domination comme résignation
- B) Le néo-libéralisme comme gouvernementalité
 - 1) Une révolution bureaucratique
 - 2) Du néo-libéralisme doctrinaire au néo-libéralisme gestionnaire
 - 3) La domination gestionnaire ou l'idéologie de seconde génération

IV) Le néo-libéralisme comme fait social

- A) L'individu comme entrepreneur de soi
 - 1) La standardisation de la différence ou l'injonction à être un individu singulier
 - 2) L'empire du Droit : de la morale à la normalisation
- B) Principe de concurrence et lien social
 - 1) La concurrence comme destructeur du lien social
 - 2) La concurrence comme fondement du lien social



Cours "Du libéralisme au néo-libéralisme", Université Aix-Marseille, 2014-2016 de [Thibaut Rioufreyt](#) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).